

2020

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire



Procès-Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire 2020 (AGO)

Le 14/03/2021 à 14h, les membres de l'association dénommée : Le Club des Clubs de Poker se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente par mail conformément aux dispositions des statuts.

Du fait des circonstances extraordinaires et grâce à la validation des statuts votée en Assemblée Générale Extraordinaire en janvier 2021, l'Assemblée Générale se tient par visio-conférence.

L'AGO est présidée par Christine CARTIER, présidente de l'association.

Les présences ont été enregistrées en fonction de la présentation des participants.

Vingt-six clubs sont présents ou représentés : 7-1 Club2Poker (24 voix), All In Calais Club (24), Arène PC (91), ASCAP Poker (73), AVO Poker (42), Bennecourt PC (26), Bourges PC (82), Bretteville PC (32), Cartes sur Table (68), CP78 (42), Donjon PC (45), Epinay PC (27), Grand Chalon Poker (60), La Team Poker Game (20), Le Flop (47), Les Drôles du Marais (23), Les Luckboxers (19), Marseille Holdem (36), Mystic River Poker (12), Nolimit63 (69), Poker Club Avranches (33), Poker Club Le Soler (46), Riviera PC (96), S. Team (12), Val de Morteau Poker (44), Vesoul Hold'em Poker (53)

NB : un document Excel est conservé avec la liste des inscrits et des présents votants ou non par club.

Les éléments présentés sur place sont dans le pdf disponible à l'adresse suivante :

https://drive.google.com/open?id=1V_zPn-INNHqe9yFIJWG0lgzmHDFEmv4k

Ordre du jour

A. Bilan 2020

- Pédagogie par la compétition
- Développement fédéral
- Harmonisation des calendriers
- Point Informatique
- Partenariats
- Bilan financier

B. Vote du quitus moral et financier

C. Conditions d'adhésions et Élections

- Prix des adhésions clubs et des licences individuelles
- Élections au CA

D. Les objectifs de l'année 2021 et discussion libre

Le mot de la Présidente

Merci à chacun des clubs présents, un peu plus nombreux que ces dernières années du fait de la possibilité de suivre en visio-conférence.

L'AG est un moment important dans une association car il permet de faire le bilan du travail entrepris et de décider des missions à accomplir.

Le Club des Clubs demande beaucoup d'investissement en temps de la part des membres du Conseil d'Administration et il faudrait d'ailleurs encore des volontaires.

Bilan 2020

Compétitions

Bilan des compétitions historiques

Le compte-rendu est dressé par Alain David, responsable de la commission compétitions.

Championnat National Individuel des Clubs (C.N.I.C.) :

La Finale du C.N.I.C. 2020 tout d'abord prévue à St-Amand-les-Eaux le week-end du 8 mai a été, en date du 15 Avril, reportée au week-end de la Toussaint puis annulé en date du 26 août. Suite à cette annulation :

- Les Buy In des qualifiés live n'ont bien évidemment pas été prélevés et les chèques détruits.
- Les qualifiés online ont reçu 100 € sur PMU.fr.
- Le « Short Handed » a été maintenu et s'est déroulé en ligne, bravo à « Easysam71 » qui l'emporte.
- Un tournoi online de compensation a été proposé à tous les adhérents avec un Buy In de 20 euros et un Prizepool ajouté par PMU.fr de 10 000 €. Bravo à Samuel BOLE BESANCON qui a remporté ce tournoi et le ticket APO 2500 associé.

La Finale du C.N.I.C. 2021 est prévue à La Grande Motte le week-end de l'Ascension et doit réunir 560 joueurs avec les principes suivants :

- Comme chaque année, 60 qualifiés online
- Invitation des 305 qualifiés 'live' qui avaient confirmé pour fin octobre 2020. 227 ont répondu favorablement
- Près de 300 qualifiés live 2021 dans 127 clubs malgré la difficulté de nombreux clubs à boucler un classement qualificatif.

Questions-Réponses :

Q : Si la finale C.N.I.C. est déplacée en novembre, quels joueurs seront invités ? ceux qui étaient inscrits en mai, ou une nouvelle procédure d'inscription, après RaZ des classements, sera mise en place ?

R : Question compliquée, le CA n'est pas en mesure de répondre encore. Le choix pour la finale C.N.I.C. de novembre 2020, qui faisait suite à la finale annulée de mai 2020, avait été fait aussi en fonction de considérations techniques.

Q : Quelle est la probabilité de tenue de la finale C.N.I.C. ?

R : La région Occitanie (région du Pasino de La Grande Motte) a activé le plan blanc de niveau 3.

Texapoker est optimiste, mais la législation vis-à-vis de la crise sanitaire a évolué. Lors du premier confinement, les casinos étaient associés aux restaurants au niveau légal (pour les décisions liées à la crise sanitaire comme les ouvertures ou fermetures, ...). Depuis décembre, les casinos sont associés au monde du spectacle (culture, cinéma, ...)

Aujourd'hui, la culture reprogramme des spectacles mi-mai. Si la culture reprend mi-mai, c'est un signal positif.

Néanmoins, clairement, il n'y a aucune réponse officielle, concrète. Simplement des indicateurs.

POST-AG : au 25 mars, une décision de report au week-end du 11 novembre a été prise.

Championnat National par Equipes des Clubs (C.N.E.C.) :

151 clubs ont participé au C.N.E.C. 2020, un peu moins que les années précédentes. Cela représente 1680 SnG joués par 2 155 joueurs (300 de moins que l'année précédente). Les demi-finales ont réuni 56 clubs et les 16 clubs qualifiés pour la finale se sont retrouvés à Saint-Médard d'Aunis les 29 février & 1^{er} mars pour une finale brillamment organisée par l'Aunis Poker Tour et qui a sacré le Poker Club Laonnois pour la première fois. Bravo à eux !

Le C.N.E.C. 2021 est annulé. Malgré la situation, 116 clubs s'étaient inscrits à cette compétition et 19 poules géographiques ont été créées.

Toutefois, seulement 24 étapes se sont déroulées dans 16 poules en septembre et octobre dernier.

Du fait du retard pris, le Club des Clubs annonce aujourd'hui l'annulation de la saison en cours.

Si vous avez la possibilité de jouer une ou deux étapes « pour le plaisir » et en sécurité avant l'été, nous vous accompagnerons (fichiers, forum) mais cela sera sans impact sur le classement des joueurs et sans suite 'nationale'

Le C.N.E.C. 2022 sera joué selon un calendrier « scolaire » comme suit :

- Inscriptions cet été et jusqu'au 30 septembre 2021
- Début des compétitions en octobre/novembre
- 5 week-ends officiels en novembre, décembre 2021, janvier, février et mars 2022
- 2 week-ends officiels pour les demi-finales entre avril et juin 2022
- 1 finale nationale en septembre ou octobre 2022.

Tous les clubs sont encouragés à poser leur candidature pour l'organisation de la finale.

Le classement officiel des clubs

Le classement n'a pas été mis à jour depuis la finale du C.N.E.C. 2020 donc le Grand Chalon Poker reste premier.

Les étapes du C.N.E.C. 2021 qui ont eu lieu seront intégrées au classement, mais aucun club n'aura de pénalité d'absence.

Un classement de début de saison 2022 sera publié l'été prochain avant le début du C.N.E.C. 2022.

Le classement individuel national SNG par séries

Le classement n'a pas été mis à jour depuis la finale du C.N.E.C. 2020.

Les étapes du C.N.E.C. 2021 qui ont eu lieu ne seront pas intégrées au classement.

La saison 2022 démarrera avec pour les joueurs les mêmes séries que lors du début de la saison 2021.

Développement Fédéral

Florence KWIA TEK, responsable de la commission, présente le bilan de l'année.

Adhésions et licences individuelles :

Au 31 janvier, 168 clubs ont enregistré 5574 licences individuelles.

L'exercice subit l'influence du Covid-19 à la fois sur le nombre de clubs adhérents mais également sur le nombre de licenciés avec une chute de 385 par rapport à 2019.

On rappelle qu'il est important que les clubs fassent les demandes de licences pour l'ensemble de leurs joueurs.

Il est important de respecter la procédure décrite sur le site et notamment pour les règlements par virement ou PayPal, le bordereau doit être envoyé à licence@leclubdesclubs.org.

Cinq avoires ont été utilisés, 32 seront reconduits sur 2021.

Il y a eu 35 transferts, la procédure est fluide mais nécessite que le club que quitte le joueur vienne valider la demande faite par le club qui l'accueille.

Référents régionaux :

Le programme des élections s'est vu bouleversé par la situation sanitaire.

Le CA du CdC propose d'utiliser la période février à septembre 2021 afin d'harmoniser également le fonctionnement des RR sur un calendrier scolaire.

Ainsi les prochaines élections auront lieu en mai/juin 2021 pour un début de mandat en septembre (2 ans).



Les candidats confirmés seront intégrés dans le forum avec le statut de Référent Régional jusqu'au prochain vote

Le programme

Toutes les régions devront élire leur RR.

- Les régions où il n'y a pas de candidat connu :
Grand Est, Corse et DOM-TOM (développement clubs CdC) – CVL – PACA – Pays de La Loire – Ile de France – Occitanie
- Les régions qui nécessitent deux RR :
Auvergne Rhône Alpes – Hauts de France – Ile de France – Nouvelle Aquitaine – PACA - Occitanie

A défaut de Référent Régional, ce sont les membres de la Commission qui en feront office, le temps qu'un candidat se manifeste.

Harmonisation des calendriers

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue par vote électronique sur ce sujet du 20 mars au 3 avril 2020. Sur 199 inscrits, les 124 votes exprimés représentent 4813 licenciés sur les 6577 enregistrés, soit une participation de 73,2%.

3595 voix (74,7%) se sont exprimées en faveur d'un fonctionnement en année scolaire tel que proposé par le CA. 1218 voix (25,3%) se sont exprimées en faveur d'un statu quo.

Pour rappel, voici les principaux changements avec l'année actuel en transition :

La licence 2020/2021 est valable du 1^{er} janvier 2020 au 31 août 2021 (20 mois) pour permettre aux clubs en années civiles de basculer en année scolaire (au moins pour leurs compétitions).

A partir du 1^{er} septembre 2021, les saisons seront officiellement en années scolaires avec une licence valable du 1^{er} septembre au 31 août.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu probablement en octobre 2021.

Questions-Réponses :

Q : Pourquoi ne pas caler la finale C.N.E.C. sur la même année scolaire que les qualifications, au mois de juin-juillet ?

R : D'une part, il est difficile d'organiser deux finales à la même époque (C.N.I.C. en mai, C.N.E.C. en juin).

D'autre part, cela provoquerait une compression du calendrier, dont les qualifications devraient se terminer en mars-avril.

Aussi, le C.N.E.C. de l'année suivante ne commencera pas avant la finale de l'année précédente, ce qui reste cohérent.

Q : Pourquoi ne pas avoir alors priorisé la finale du C.N.E.C., et placé la finale du C.N.I.C. ailleurs ?

R : La Finale C.N.I.C. est placée au printemps pour pouvoir utiliser les jours fériés (besoin de 3 jours, alors que la finale C.N.E.C. peut se faire sur un week-end de deux jours). Il est donc difficile de la faire à un autre moment.

Projet Informatique – Développement du Nouveau site de gestion

Prévu et budgété depuis des années, le nouveau site de gestion est en cours de développement. Benoît DUPUIS a fait une présentation de ce futur site.

Questions-Réponses :

Q : Pourra-t-on à l'avenir payer avec les avoirs ?

R : Oui

Q : Il a été fait le choix d'enlever la possibilité de payer les licences avec paypal. Cela peut être compliqué pour les clubs qui n'ont pas forcément de CB.

R : Techniquement, il n'y a pas de contrainte avec paypal. Il est donc possible de le réintégrer.

Q : A partir de quand peut-on compte sur un mise en marche ?

R : L'objectif est d'utiliser la procédure d'adhésion à la rentrée en septembre 2021. Et peut-être également les modules de compétition.

Q : La gestion des étapes du C.N.E.C. se fera-t-elle toujours via un fichier Excel le jour J ?

R : Oui

Partenariats

Pour la neuvième année, nous avons reconduit notre partenariat avec PMU.

Les partenariats sont également reconduits avec les autres partenaires : Texapoker, Florida Poker Tour, King of Spades.

Fabien PERROT Procoach nous rejoint et se présente. Il est bien connu de la plupart des clubs pour son implication auprès de nombre d'entre eux et nous sommes ravis qu'il puisse nous apporter du coaching pour les joueurs qui gagneront les packs de tournois les plus importants lors des prochaines finales du C.N.I.C.

Bilan Comptable

Dépenses

DEPENSES		
CNEC	Défraiement Déplacement Equipes	3 410.00 €
	Frais Staff (Déplacement, Hébergement, Repas)	2 259.63 €
	Frais Orga (Bracelets, Coupes, Croupiers, etc..)	141.01 €
	C.N.E.C.2019	350.00 €
	TOTAL	6 160.64 €
CNIC	Frais Staff + Coverage (Déplacement, Hébergement, Repas)	
	Frais Orga (Casino, Affiches, Jetons, Ecusson, Coupes)	
	TOTAL	0.00 €
Fonctionnement CdC	Informatique (Ordinateur, Site Internet, Matériel, etc..)	5 988.77 €
	Communication	812.38 €
	Défraiement Rencontres Officielles Staff	2 054.14 €
	Formation TD (frais formation, déplacement)	
	Divers (Commissions Bancaire, Frais postaux, Chèques rejetés etc...)	119.20 €
	TOTAL	8 974.49 €
TOTAL DEPENSES		15 135.13 €
Chèques Non Débités	Finale C.N.E.C.2020 : Poker On Mars	100.00 €
	Finale C.N.E.C.2020 : Team BRPC	100.00 €
	Finale C.N.E.C.2020 : Ressons PC	250.00 €
TOTAL DEPENSES NON DEBITEES		450.00 €

Recettes

RECETTES	
Adhésions 2019	375.00 €
Licences 2019	3 432.00 €
Adhésions 2020	4 200.00 €
Licences 2020	16 641.00 €
Adhésions 2021/2022	25.00 €
Vente Ecussons	48.10 €
Intérêts Bancaires Perçus	379.39 €
Chèques 2019 non encaissés	0.00 €
Remboursement divers	44.00 €
Frais par chèque ou virement	2.40 €
TOTAL RECETTES	25 146.89 €
Licences 2020	66.00 €
TOTAL RECETTES NON CREDITES	66.00 €

Bilan

BILAN		
	Débits	Crédits
SOLDE REEL 2019	38 117.69 €	
TOTAL RECETTES		25 146.89 €
TOTAL DEPENSES	15 135.13 €	
SOLDE REEL 2020	48 129.45 €	
TOTAL REEL 2020	10 011.75 €	
RECETTES NON ENCAISSEES	66.00 €	
DEPENSES NON DEBITEES		450.00 €
SOLDE BANQUE AU 31/01/2021	40 816.21 €	

Prévision de budget additionnel 2021

DEPENSES		
CNEC	Défraiement Déplacement Equipes	0.00 €
	Frais Staff (Déplacement, Hébergement, Repas)	0.00 €
	Frais Orga (Bracelets, Coupes, Croupiers, etc..)	0.00 €
	TOTAL	0.00 €
CNIC	Frais Staff + Coverage (Déplacement, Hébergement, Repas)	8 440 €
	Frais Orga (Casino, Affiches, Jetons, Ecusson, Coupes)	4 000 €
	TOTAL	12 440 €
Fonctionnement CdC	Informatique (Ordinateur, Site Internet, Pubs, etc..)	7 490 €
	Défraiement Rencontres Officielles Staff (Arjel, Geste, AG, etc..)	0.00 €
	Formation TD (frais formation, déplacement)	0.00 €
	Divers (Commissions Bancaire, Frais postaux ...)	75.00 €
	TOTAL	7 565.00 €
TOTAL DEPENSES		20 005.00 €
RECETTES		
Adhésions		0.00 €
Licences		0.00 €
Divers (Intérêts, Partenariats, Affiliation)		0.00 €
Disponibilité Livret		6 990.00 €
TOTAL RECETTES		6 990.00 €

Adoption du bilan moral et financier

Les bilans moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Prix des adhésions clubs et des licences individuelles

Le tarif de l'adhésion d'un club et le tarif de la licence individuelle restent inchangés : 25 € pour un club et 3€ pour la licence individuelle. C'est adopté à l'unanimité.

Présentation par François LASCOURREGES du projet TexaClub

Élection du nouveau CA

Au CA, 15 postes sont ouverts. Actuellement, 14 personnes sont en poste

7 membres du CA arrivent au terme de leurs 3 années de mandat et souhaite continuer : Frédéric BLUM, Christine CARTIER, Charles COLLIN, Alain DAVID, Jérôme FOUCHE, Jean-Pierre JACQUIN et Frédéric PARAY.

Aucune nouvelle candidature n'a été déclarée.

Huit postes sont ouverts, et sept candidats souhaitent les pourvoir : tous les sept sont intégrés de fait au CA de l'association pour trois ans : Frédéric BLUM, Christine CARTIER, Charles COLLIN, Alain DAVID, Jérôme FOUCHE, Jean-Pierre JACQUIN et Frédéric PARAY.

Constitution du nouveau Bureau

Le CA se réunit pour élire le bureau de l'association.

Il est constitué de :

- Gabriel FISCHER : présidente
- Christine CARTIER : vice-présidente
- Charles COLLIN : vice-président, en charge des partenariats
- Alain DAVID : secrétaire
- Florence KWIA TEK : trésorière
- Ludovic BERRET : vice-secrétaire

Missions pour 2021

Gabriel remercie Christine pour son travail en tant que présidente durant ces dernières années. Il évoque ensuite les 8 mois restant dans l'année en cours.

Finalisation du nouveau portail de gestion

C'est le point de développement interne en cours, il faut accompagner Benoît DUPUIS qui travaille avec nous sur le sujet.

Projet Fédération

Il faut relancer ce projet qui nous tient à cœur. C'est un combat compliqué mais il faut le mettre à jour et reprendre les discussions avec l'état.

Nouvelle AG en octobre

Du fait du nouveau calendrier, cette AG a lieu en cours d'année et non à sa fin. Une nouvelle AG sera convoquée probablement en octobre (du fait des statuts).

Discussions ouverte et questions diverses

Questions-Réponses :

Q : Est-il possible d'avoir une visibilité sur les comptes ? Est-ce que les comptes des années précédentes sont disponibles ?

R : Dans tous les PV d'AG ils sont disponibles.

Q : Comment avoir accès aux PV ?

R : Ils sont disponibles sur le forum, ou en échangeant avec la trésorière par email : flo@leclubdesclubs.org

Q : Question C.N.I.C. : Si la finale C.N.I.C. n'a lieu ni en mai, ni en novembre, Sera-t-elle remplacée par un tournoi online ouvert à tous les licenciés ?

R : Si les deux échéances sont annulées, il y aura un tournoi online.

Q : Pourquoi ouvrir à tous les licenciés cet éventuel tournoi ?

R : PMU ajoute 10.000€ de dotation sur l'éventuel futur tournoi online. Si on n'ouvre le tournoi qu'aux qualifiés à la finale (560), on risque d'avoir qu'un nombre limité d'inscrits, et une communication très limitée vis-à-vis de PMU. Pour mettre 10k de dotation, PMU souhaite qu'on puisse communiquer sur nos 6000 licenciés plutôt que sur les 560 qualifiés. Un tournoi online ouvert uniquement aux 560 qualifiés signifierait une dotation ajoutée beaucoup plus faible.

Q : Si la finale est reportée en novembre, se tiendrait-elle encore à La Grande Motte ?

R : Ca dépendra de ce que propose Texapoker, mais il faut une grande salle. Il y a donc de grandes chances que ce soit reporté à La Grande Motte, vu la taille du casino.

Q : Est-ce que le CdC s'est donné une date limite pour l'annulation/report de la finale en mai ?

R : le CA espère pouvoir annoncer une décision un mois avant. Mais si cette décision est un maintien, il faut être conscient que la situation peut évoluer très vite, et qu'une annulation pourrait être décidée quelques jours avant, malgré d'éventuels signes positifs à la mi-avril...

Q : Si un club n'inscrit aucun joueur pour la finale de mai, le club aura-t-il la possibilité de qualifier quelqu'un en novembre ?

R : cette discussion aura lieu si la finale est annulée. Aucune décision n'est idéale malheureusement, on le sait... Néanmoins, si le fonctionnement est identique à 2020 : dans un premier temps, les inscrits à la finale de mai seraient prioritaires, puis les clubs qui ont inscrit des joueurs, puis les clubs n'ayant inscrit personne pour mai. Dans les faits, l'année dernière, des places avaient pu être redistribuées en octobre à des clubs qui n'avaient inscrit aucun joueur en mai.

Q : Pourquoi ne pas envisager les futures AG en ligne ?

R : Le CA évoque la nécessité de se déplacer dans les clubs pour rencontrer les licenciés. Cela n'empêche pas de faire quelque chose d'hybride, avec une AG en fixe, et un relais via Teams pour faire participer plus de clubs ? Ce sera étudié.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, l'Assemblée Générale 2020 est close par le président à 16h30.

Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par la présidente et le vice-secrétaire.

Fait à Saint-Quentin-en-Yvelines, le 26 mars 2021

Gabriel FISCHER
Président

Alain DAVID
Secrétaire